



DCM MIX 6

NPK 6-3-18 + 3 MgO

Composition

ENGRAIS – ENGRAIS COMPOSE ORGANO-MINERAL NPK (Mg) 6-3-18 (3)

- 6 % AZOTE TOTAL (N) dont:
 - 1 % azote ammoniacal
 - 2 % azote uréique
 - 3 % azote organique
- 3 % ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P2O5) soluble dans les acides minéraux
- 18 % OXYDE DE POTASSIUM (K2O) soluble dans l'eau

- 3 % OXYDE DE MAGNESIUM (MgO) soluble dans les acides minéraux

- 30 % MATIERES ORGANIQUES

Contient des sous-produits animaux.

Caractéristiques

- libération continue et contrôlée d'éléments nutritifs pendant une période de 75 à 100 jours
- composition adaptée, renforcée en potassium (18 % K₂O); convient idéalement pour les plantes à besoin important en potassium, telles que:
 - plantes ornementales et en pots, avec un abondance en fleurs aux couleurs éclatantes
 - légumes fruits et légumes tubercules
 - gazons et terrains de sport en automne (= endurcissement)
- extrêmement approprié aux sols légers et pauvres en potassium, grâce à sa teneur élevée en potassium
- sa teneur relativement basse en phosphore il permet de limiter l'apport en phosphore
- avec du magnésium (3 % MgO); indispensable pour une bonne photosynthèse et un feuillage vert foncé
- les éléments nutritifs organiques sont libérés progressivement par la vie microbienne + formation d'humus pour un meilleur enracinement et moins de lessivage

Forme

MINIGRAN[®] TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80% entre 1000 et 2000 microns

- micro-granulés de composition homogène
- meilleure répartition (jusqu'à 60% plus efficace) pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- avec des sources de phosphore organique bien assimilable qui permettent un bon développement du système racinaire
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et épandeurs professionnels

Emballage

sacs de 25 kg – 36 sacs/palette euro (= 900 kg)
aussi disponible en big bags





DCM MIX 6

NPK 6-3-18 + 3 MgO

Mode d'emploi

La dose exacte dépend des besoins de la culture, du moment de l'application, des réserves du sol et de l'intensité d'arrosage. Demandez nos conseils spécifiques, adaptés à vos plantes et votre système de culture.

CULTURES ORNEMENTALES (fleurs (à couper) & plantes fleuries)

- plantation 10 - 15 kg/100 m²
- entretien 8 - 12 kg/100 m²

PEPINIERES CULTURE EN PLEINE TERRE

- arbres et arbustes d'ornement 10 - 15 kg/100 m²
- plantes vivaces 8 - 12 kg/100 m²

LEGUMES

- légumes fruits et légumes racines 10 - 15 kg/100 m²
- légumes feuilles et autres 10 - 15 kg/100 m²
- radis et herbes aromatiques 6 - 12 kg/100 m²

FRUITS (fraises, raisins...)

- fumure de fond ou fumure d'appoint... 8 - 15 kg/100 m²

GAZONS & TERRAINS DE SPORT ENGAZONNES

- fumure d'automne 6 - 12 kg/100 m²

JARDIN D'ORNEMENT

- plantation 10 - 15 kg/100 m²
- entretien 8 - 12 kg/100 m²

Les produits DCM sont conformes aux valeurs nutritionnelles indiquées sur leur emballage et/ou la fiche technique et sont entièrement traçables. Les conseils sur les produits sont fournis à titre indicatif uniquement et n'entraînent aucun engagement ou accord. Le mode d'emploi est basé sur plusieurs années d'expérience pratique et de recherche. Chaque plante et chaque système de culture a ses propres besoins en engrais. Le moment de l'application, la réserve de nutriments dans le sol/substrat et les normes réglementaires en matière de fertilisation sont également importants pour déterminer la dose nécessaire. Il est conseillé (bonne pratique) de tester préalablement toute nouvelle application de produit à petite échelle. Les engrais peuvent provoquer une augmentation de l'EC et peuvent influencer le pH. Il est essentiel de tenir compte de tous ces facteurs lors de l'utilisation d'un produit fertilisant ou de la combinaison de différents engrais. Les substrats auxquels des engrais ont été ajoutés doivent être utilisés le plus rapidement possible après leur livraison. DCM décline toute responsabilité pour les dommages indirects résultant de l'utilisation de ses produits.

FICHE TECHNIQUE POUR LA BELGIQUE - BEFR-NSJ-260127